

Lapointe, Daniel, Blanchet, Brodeur, Armstrong, Emmerson, Lemieux, Gervais et Hazard.

#### ELECTION DE L'ORATEUR.

Très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Monsieur Flint, durant les vacances, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler à faire partie du Conseil privé et du cabinet M. Brodeur, qui, lors de la première assemblée du présent parlement à la suite des élections générales, avait été élu orateur de cette Chambre. Notre premier devoir est donc de nommer un orateur. Je crois être l'interprète des sentiments de toute la députation en affirmant que M. Brodeur a rempli d'une manière entièrement satisfaisante pour les deux partis les fonctions du poste éminent auquel il avait été désigné, et qu'il y a fait preuve des qualités inséparables de cette position : la dignité, l'impartialité. Nous sommes persuadés que ces mêmes qualités se trouveront à un égal degré en la personne de M. Belcourt, député de la ville d'Ottawa, et en conséquence, je soumetts son nom à la députation. Je propose, appuyé par sir Richard Cartwright :

Que Napoléon-A. Belcourt, député de la ville d'Ottawa, prenne le fauteuil en qualité d'Orateur de cette Chambre.

M. R. L. BORDEN : Monsieur Flint, avant que cette motion du très honorable premier ministre soit mise aux voix, permettez-moi de déclarer que je n'ai nullement l'intention de m'y opposer. L'honorable député dont le choix nous est proposé est, à mon avis, tout à fait digne de notre confiance et de la tâche que la Chambre veut lui imposer. La dignité qui lui est ainsi conférée est grande, mais la responsabilité qu'il encourt ne l'est pas moins. Il va se trouver le représentant non seulement de ceux qui ont été ses alliés politiques, mais aussi des membres de la gauche. Il devra exercer les fonctions de président à la fois avec dignité et science, avec tact et sagesse. Que l'honorable député me permette de le féliciter, car j'ai l'entière confiance qu'à tous les points de vue il s'acquittera dignement des devoirs de sa charge.

La motion est adoptée.

Et le greffier ayant déclaré M. Belcourt dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le premier ministre.

M. l'ORATEUR nouvellement élu dit alors :

(Texte) : Le grand honneur que cette Chambre vient de me conférer ne saurait me permettre d'oublier ou de méconnaître, même pour un instant, mon incompétence et le peu de préparation

que j'apporte à remplir les honorables mais difficiles fonctions de la présidence. Aussi, je sollicite et j'ose espérer que je recevrai de tous les honorables députés leur indulgente et constante coopération pour le maintien de l'honneur, de la dignité et de l'intégrité de cette Chambre. Je m'inspirerai des exemples de mes prédécesseurs et surtout de mon prédécesseur immédiat qui a si brillamment rempli le rôle que je suis maintenant appelé à exercer, et je m'efforcerais d'observer toujours la plus parfaite impartialité.

(Traduction) : J'offre à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle vient de me faire en m'élisant unanimement à la présidence de ses délibérations. Mon incompétence et le peu de préparation que j'apporte à remplir les honorables mais difficiles fonctions de cette charge m'obligent à compter sur l'indulgence et l'appui de la députation, et j'espère qu'ils ne me feront jamais défaut. A cette condition, et déterminé que je suis à marcher sur les traces de mes prédécesseurs, et surtout de mon prédécesseur immédiat, je pense pouvoir maintenir les traditions d'honneur, la dignité et l'intégrité de cette Chambre.

#### AJOURNEMENT.—FRONTIERE DE L'ALASKA.

Très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose que la Chambre lève sa séance.

M. R. L. BORDEN : Avant que nous levions la séance, mon très honorable ami me permettra de lui poser une question. J'avais compris que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la question de la frontière de l'Alaska seraient imprimés et distribués durant les vacances. Il n'en a été rien fait, si je ne me trompe, et je prierais le très honorable premier ministre de nous dire quand ces documents seront soumis à la Chambre. Il paraîtrait qu'ils sont déjà devant le parlement impérial, mais à port deux ou trois exemplaires déposés à la bibliothèque ici, il n'en est pas que les membres de cette Chambre puissent consulter.

Sir WILFRID LAURIER : Certains de ces documents sont à l'heure qu'il est entre les mains de l'imprimeur et seront livrés probablement cette semaine. Un peu plus tard, il en sera produit, je l'espère, une nouvelle liasse.

La motion est adoptée, et la séance levée à 3.25 heures de l'après-midi.